

Meilleville

Nom : Meilleville
 Prénoms : Eugène Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : 761
 Classe de mobilisation : 1889

ÉTAT CIVIL.

Né le 25 Août 1869, à S^t Georges, canton
 d' Heyrieu, département de l'Isère, résidant
 à Charantonnay, canton d' Heyrieu, département
 de l'Isère, profession de Moussier
 fils de Eugène et de Marie Jeanne Picard, domiciliés
 à Charantonnay, canton d' Heyrieu, département de l'Isère

N° 54 de tirage dans le canton d' Heyrieu

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Services auxiliaires
(faiblesse)
 Compris dans la 6 partie de la liste du recrutement cantonal. (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Algerie en 1890 et 1891. Classé en 1892 dans la réserve
auxiliaire pour faiblesse.
Pris en compte par jugement rendu par le Tribunal Civil de Lyon du 15
1903 en vertu de l'ordonnance et de la demande pour camp et libération.

Passé dans la RESERVE de l'armée active le 1^{er} Novembre 1893

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de régions.	D domicile en R résidence.
<u>6 Juillet 1893</u>	<u>Soyon</u>	<u>Rhône A.N.</u>	<u>D</u>
<u>20 Mars 1893</u>	<u>Soyon</u>	<u>d°</u>	<u>R</u>
<u>27 Janvier 1903</u>	<u>St Symphonien</u>	<u>Vienne</u>	<u>R</u>
<u>16 Octobre</u>	<u>St Symphonien</u>	<u>Sten</u>	<u>..</u>

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<u>1^{er} Novem 1893</u>	<u>1^{er} Novem 1893</u>	<u>1^{er} Novem 1903</u>	<u>1^{er} Novem 1905</u>	<u>1^{er} Octobr 1915</u>

REHABILITE DE DROIT de la continuation Du 15 Mars 1902
 Avis du Parquet de Vienne du 14 Mai 1911
Classe comme armé le 2 décembre 1911 par le C^{or} de réforme de Vienne après
un 1^{er} sursis le 9 décembre 1911. Puis au 1^{er} sursis le 6 Mars 1912 le 1^{er} sursis
Passé au 3^e Bataillon de Chasseurs le 20 Janvier 1914
Détaché à la 6^e des Hauts-Bois de Chasse le 14 Avril 1915
Conté 6.72 la loi du 17 Août 1915 au 9 Mars 1917
Détaché comme agriculteur à St Symphonien d'Oyon (Isère) C^{or} A
le 9 Mars 1917
 Libéré définitivement de toutes obligations militaires
 le 3^e Novembre 1918 (Circulaire Ministérielle N°
24913 du 1^{er} Novembre 1918. Rayé des
 contrôles le dit Jour.

Compagnes Allemagne du 9 décembre 1914 au 14 Avril 1915
Blessures Citations Néant

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. Service auxiliaire
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Service auxiliaire
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Service auxiliaire
109⁷⁰ 2^e 7526
107^{Reg^{ts} C^{or} d'Infanterie 247}
2^e Bataillon de Chasseurs

Nom : **Mouilleville**
 Prénoms : **Eugène** Surnom :
 Numéro matricule du recrutement : **761**
 Classe de mobilisation : **1889**

ÉTAT CIVIL.
 Né le **25 Août 1869**, à **S. Georges**, canton
 d' **Heyrieu**, département de **l'Isère**, résidant
 à **Charantonnay**, canton d' **Heyrieu**, département
 de **l'Isère**, profession de **Mouleur**
 fils d' **Eugène** et de **Jeanne Picard**, domiciliés
 à **Charantonnay**, canton d' **Heyrieu**, département de **l'Isère**

N° **54** de tirage dans le canton d' **Heyrieu**
 Degré d'instruction : (générale (1). **3**)
 (militaire (2).)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Services auxiliaires (faiblesse)
 Compris dans la **6** partie de la liste du recrutement cantonal. (..... portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
Classé en 1890 et 1891. Classé en 1892 dans le service auxiliaire pour faiblesse.
Compromis par fréquentes contractions des tendons du bras droit le 15/11/92 à la suite d'un coup de hache et 60 fe demande pour coup d'éclat.
 Dans l'armée active. **Service auxiliaire**
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. **Service auxiliaire**
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. **Service auxiliaire**
 109.901 du 101^{er} Rég^t O² d'Infanterie 914^{er} B²
 30^{es} Bataillon de Chasseurs 100^{es}

Passé dans la **réserve** de l'armée active le **1^{er} Novembre 1893**

Déclaré de toutes obligations militaires, pour cause de faiblesse, invalidité temporaire 100% par la commission de réforme du C. S. R. de Lyon au 26 Octobre 1921 pour "Anatomie droit diminution de sonorité et craquement humides. Obtusité respiratoire à gauche Diminution de sonorité"
 Numéro au contrôle spécial du recrutement : **120**

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
6 juillet 1899	Seyssins	Rhône A. N.	D
26 mai 1903	St-Jean-Rimmis	d°	R
27 janvier 1904	St-Jean-Rimmis	Vienne	R
de retour	à Heyrieu	Isère	..

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1 ^{er} novem 1893	1 ^{er} oct 1903	1 ^{er} oct 1904	1 ^{er} novem 1915
			1 ^{er} oct 1909	1 ^{er} oct 1916

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 4^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.